


FLEYS




Mairie de FLEYS

17 Rue des Ardillats

89800 FLEYS

 03 86 42 81 75

 03 86 42 83 40

Bulletin Municipal

1^{ère} Edition – Décembre 2001

Sommaire

Les vœux du maire	1
Mairie	2
Les permanences	
Les membres du Conseil Municipal	
Les commissions	
Etat civil	4
Naissance	
Mariage	
Décès	
Evolution de la population	
Les travaux réalisés	5
Goudronnage de la rue des Ardillats	
Plan d'épandage	
Eclairage de l'Eglise	
Remise en état de la station de pompage	
Peinture du portail de la mairie	
Garde corps place de l'Eglise	
Les projets	8
Voirie	
Foyer rural	
La déviation de FLEYS	
Urbanisme	
Communauté des communes	
L'euro	10
Location de la salle des fêtes	
Concession dans le cimetière	
Eau et assainissement	
Informations	11
Les Associations	12

Associations

	Président	Vice-Président	Secrétaire	Trésorier
CHASSEURS	P. MICHAUT	C. SANSEIGNE	S. AUFRERE	A. GAUTHERON
St VINCENT	J.P GROSSOT	A .GAUTHERON	C. GAUTHERON	A. GAUTHERON
FOYER RURAL	S. AUFRERE		C. ROUSSEAU	R. AUFRERE
A.F.R	R. NICOLLE	A. GAUTHERON	JP. GROSSOT	PERCEPTEUR
BIBLIOTHEQUE	R. AUFRERE Louise ROGER			

Comité de Saint Vincent ■

Lors de la réunion du 11 avril 2001, le bureau de la Saint Vincent tournante a présenté le montant des bénéfices.

Après maintes discussions il a été décidé d'attribuer 275 000 Francs à la commune de FLEYS, répartis comme suit :

- 250 000 Francs pour la construction d'une cuisine à côté de la salle du foyer
- 50 000 Francs pour la réfection d'un des deux lavoirs
- 25 000 Francs pour l'éclairage de l'église

Le reste des bénéfices est à la disposition de la petite Saint Vincent.

Saint Vincent du samedi 26 janvier 2002 ■

- 11 h 00 : messe de Saint Vincent
- 12 h 00 : apéritif animé par la musique de Tonnerre
- 20 h 30 : bal avec Arc en ciel

Prix de l'entrée : 5 €

Les vœux du Maire



Depuis 9 mois, votre nouveau conseil municipal est élu. Le moment est venu de faire un premier point et de vous informer sur tous les projets que nous souhaitons réaliser. Pour une bonne communication, nous avons pensé éditer ce bulletin communal qui, j'espère, vous conviendra.

Le conseil municipal et moi-même vous souhaitons une bonne et heureuse année 2002 ainsi qu'à vos familles et amis.

Fleys'ement votre.

Claude LAROCHE

Mairie

Les permanences

Lundi	9h00	à	12h00
Mercredi	16h00	à	19h00

Les Membres du Conseil Municipal


Claude LAROCHE	:	Maire
Robert NICOLLE	:	1 ^{er} Adjoint
Christian SANSEIGNE	:	2 ^{ème} Adjoint
Robert ROUSSEAU	:	Conseiller Municipal
Xavier COLLON	:	" "
Nicolas LAROCHE	:	" "
Marie COUPEROT	:	" "
Sébastien AUFRERE	:	" "
Alain GAUTHERON	:	" "
Hubert GAVAUD	:	" "
Béatrice PHILIPPON	:	" "

Informations

Foyer rural

Pour les réservations de la salle, contactez

Mme Marie COUPEROT
9 rue de Prégirots
89800 FLEYS

 03.86.42.19.75

Transport

Le service des transports à la demande est toujours en fonction. Vous pouvez vous rendre à Tonnerre tous les mercredis en prévenant avant le mardi 12 h 00 au 03.86.55.37.55. Arrivée à Tonnerre, des navettes sont à votre disposition pour vous rendre dans les différents centres commerciaux. Pour utiliser ce transport des billets sont en vente à la mairie par carnets de 5 au prix de 19,05 € (125 Francs).

Recensement militaire

Les jeunes filles et garçons doivent se faire recenser à 16 ans à la mairie, dans le mois de leur anniversaire. Ce recensement est obligatoire, l'attestation de recensement délivrée, vous sera nécessaire pour vous présenter aux concours ou examens.

L'Euro

Voici les nouveaux tarifs communaux à compter du 1^{er} janvier 2002.

Location de la salle des fêtes

Pour 48 H

- Habitants de la commune : 46 €
- Personnes extérieures à la commune : 61 €
- Caution à l'inscription : 305 €

Concessions dans le cimetière

- Perpétuelle : 183 €
- Trentenaire : 64 €
- Quinze ans : 32 €

Eau et assainissement

Eau

- Location de compteur : 23 €
- Le M3 d'eau : 0,60 €

Assainissement

- Abonnement du boîtier : 23 €
- Le M3 d'eau usée : 0,87 €

Les commissions

Commissions	Membres
Délégués au SIVOM	NICOLLE Robert, LAROCHE Claude, SANSEIGNE Christian, COUPEROT Marie
Délégués au SIAECAT	LAROCHE Claude, SANSEIGNE Christian, COLLON Xavier
Délégués au Syndicat d'électrification	ROUSSEAU Robert, AUFRERE Sébastien
Délégués au C.C.A.S	COUPEROT Marie, GAUTHERON Alain, PHILIPPON Béatrice, LAROCHE Nicolas
Assainissement	NICOLLE Robert, GAVAUD Hubert, COLLON Xavier, ROUSSEAU Robert
Eau	GAUTHERON Alain, ROUSSEAU Robert, GAVAUD Hubert, AUFRERE Sébastien
Bâtiments communaux	COUPEROT Marie, AUFRERE Sébastien, LAROCHE Nicolas, PHILIPPON Béatrice
Fêtes et cérémonies	SANSEIGNE Christian, COLLON Xavier, PHILIPPON Béatrice, COUPEROT Marie, GAVAUD Hubert
Voies et chemins	LAROCHE Nicolas, GAUTHERON Alain, NICOLLE Robert, SANSEIGNE Christian
Délégué aux affaires scolaires	PHILIPPON Béatrice, COLLON Xavier, AUFRERE Sébastien
Ouvertures de plis	NICOLLE Robert, ROUSSEAU Robert, SANSEIGNE Christian, GAVAUD Hubert, LAROCHE Nicolas, GAUTHERON Alain, COUPEROT Marie, COLLON Xavier

Etat Civil

Urbanisme

Naissances

Paul VENON	le 10 Mars 2001
Thomas FOUINAT	le 11 Mai 2001
Marion COLLON	le 25 Mai 2001
Louis BOVE	le 12 Août 2001
Charlotte et Bérénice LAROCHE	le 26 Octobre 2001
Raphaël LUDINARD	le 06 Décembre 2001

Mariage

Cédric LANCIEN et Laetitia IMBERT le 28 Juillet 2001

Décès

Robert POUPION le 13 Janvier 2001
Pascal BOBAN le 19 Août 2001

Evolution de la population

Année de recensement	Nombre d'habitants
1975	150
1982	144
1990	167
1999	134

Devant la difficulté d'obtenir les permis de construire, le Conseil Municipal va étudier, en concertation avec les Bâtiments de France et la DDE, la formule la mieux adaptée pour le village soit :

- Un plan d'occupation des sols
- Une zone de protection architecturale et paysager
- D'autres possibilités en cours d'étude

Communauté de communes

Chaque village a la possibilité d'adhérer à une communauté de communes. La commune de FLEYS étant située en limite de canton Tonnerre / Chablis, elle n'a pas été incluse d'office par le Préfet. Elle a le choix d'adhérer ou non.

Le 4 décembre 2001, le Conseil Municipal a voté par 7 voix pour et 4 contre d'adhérer à une communauté des communes.

Un second vote a eu lieu pour déterminer le choix Tonnerre ou Chablis.

Résultats :

- 1 Blanc
- 5 voix pour Tonnerre
- 5 voix pour Chablis

Le conseil décide donc que la commune reste indépendante.

Les Projets

Les travaux réalisés

Voirie

Classement en voirie communale :

- Le Chemin de sous la côte
- La rue de Morein
- La rue de Prégirots
- Le chemin de Chichée
- Le chemin des caves

Pour cela une Enquête d'Utilité Publique aura lieu

Restauration

- De la rue de la Fontaine
- Du chemin de sur les caves.

Foyer Rural

Amélioration de la salle du foyer avec une cuisine avec mise aux normes.

 **ces travaux seront réalisés avec l'aide de la Saint Vincent tournante**

La déviation de FLEYS : rêve ou réalité ?

La déviation de FLEYS avait été demandée par l'ancien conseil.
Le renouvellement de cette demande au mois d'avril, déclenche une première réunion avec les techniciens des routes du Conseil Général, depuis plusieurs rencontres ont eu lieu.
Différents tracés sont à l'étude, une réponse doit nous parvenir au printemps.
Il semble que le tracé le plus probable prendrait au bas de Mont de Milieu, suivrait le ruisseau du côté «Les Ratons» jusqu'à «La Fonte» ensuite la route de Rameau, la vallée de Fort, la route de Collan et rejoindrait la D.965 vers les réservoirs.

Goudronnage de la rue des Ardillats

Le goudronnage à été réalisé comme prévu en début d'année avec les services de la D.D.E à Tonnerre pour un montant de 22 436,84 Francs TTC.

La subvention du Département de 1 736 Francs ne sera versée qu'en 2002.

Plan d'épandage

Un plan d'épandage des effluents vinicoles a été réalisé par la chambre d'agriculture de l'Yonne. Un exemplaire de ce document a été remis à chaque viticulteur.

Les frais d'étude et de réalisation des documents : 10 692,24 Francs T.T.C

Financement :

- La T.V.A sera récupérée dans 2 ans : 1 752,24 Francs
- Subvention de l'Agence de l'Eau : 4 500,00 Francs
- La part de la commune est de : 4 440,00 Francs

Eclairage de l'Eglise

Les travaux ont été réalisés par l'entreprise VALOR de Chablis pour un montant de : 33 634,63 Francs TTC

Financement :

- La T.V.A sera récupérée dans 2 ans : 5 512,03 Francs
- Subvention du Département 30% : 8 437,00 Francs
- Part de la commune : 19 685,60 Francs



financé par le don de la Saint Vincent tournante

Remise en état de la station de pompage

Les travaux réalisés par l'entreprise C.I.V.B de Perceneige comprennent :

- La réfection de l'armoire de commande
- L'installation d'un compteur afin de mieux détecter les fuites
- L'installation d'un javéliseur
- L'installation de la télégestion

pour un montant de 131 072,74 Francs TTC

Financement :

- La T.V.A sera récupérée 2 ans plus tard : 21 480,15 Francs
- Subvention de l'Agence de l'Eau : 44 000,00 Francs
- Subvention spécifique du Département : 11 020,00 Francs
- Subvention du Département
au titre du Contrat de Canton : 32 654,00 Francs
- Part de la commune : 21 918,59 Francs

Peinture du portail de la mairie et du garde corps Place de l'Eglise avec prolongement de celui-ci

Les entreprises retenues sont :

- RACE Thierry pour la ferronnerie
- MAILLARD J-François pour la peinture

Le coût des travaux est de 26 481,83 Francs TTC

Financement :

- La T.V.A sera récupérée 2 ans plus tard : 4 439,83 Francs
- Subvention du Conseil Général 30% : 6 642,00 Francs
- Part de la commune : 15 500,00 Francs

Compte tenu de la saison ces travaux seront réalisés au printemps.